



16ème législature

Question N° : 6132	De Mme Nicole Dubré-Chirat (Renaissance - Maine-et-Loire)	Question écrite
Ministère interrogé > Santé et prévention		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique >maladies	Tête d'analyse >Nouveaux modes de dépistage de l'endométriase	Analyse > Nouveaux modes de dépistage de l'endométriase.
Question publiée au JO le : 07/03/2023 Réponse publiée au JO le : 27/06/2023 page : 5908		

Texte de la question

Mme Nicole Dubré-Chirat appelle l'attention de M. le ministre de la santé et de la prévention sur la stratégie de dépistage de l'endométriase. L'endométriase est une maladie gynécologique inflammatoire chronique. Complexe et récidivante, elle touche une femme sur dix en âge de procréer et elle a de lourdes conséquences sur la qualité de vie personnelle et professionnelle des patientes. Le 11 janvier 2022, le Président de la République annonçait une stratégie de lutte contre l'endométriase, principalement axée sur la recherche, une facilitation de l'accès aux soins et le développement de la formation des professionnels de santé. Toutefois, la lutte contre l'endométriase demande aussi un diagnostic rapide de la maladie. Pourtant, en moyenne, une patiente n'est diagnostiquée qu'au bout de sept ans. Pour réduire ce délai, l'entreprise Ziwig a développé un test salivaire, dit Endotest, qui permet un diagnostic en quelques jours seulement. Ce dispositif a été mis sur le marché dans une quinzaine de pays et est par exemple remboursé en Suisse. Il s'agit d'une innovation majeure permettant un dépistage simple, rapide et non invasif. Son usage permettrait d'accentuer les efforts de lutte contre l'endométriase. Le 26 septembre 2022, le ministre de la santé et de la Prévention s'était prononcé en commission des affaires sociales devant les parlementaires en faveur de la prise en charge de ce test en France, dès sa validation scientifique. Par conséquent, elle interroge M. le ministre sur le délai de réponse de la HAS pour la validation de ce dispositif et sur le calendrier envisagé par le Gouvernement une fois cet avis rendu.

Texte de la réponse

Le ministère de la santé et de la prévention est particulièrement investi dans la recherche sur l'endométriase et le pilotage de la Stratégie nationale de lutte contre l'endométriase. La Stratégie nationale de lutte contre l'endométriase, lancée en février 2022 par le ministère de la santé et de la prévention, constitue une réponse majeure pour améliorer la prise en charge et le quotidien de près de 10 % de femmes atteintes de l'endométriase. Cette Stratégie ambitieuse porte trois axes prioritaires, à savoir le renforcement de la recherche avec la mise en œuvre d'un programme et équipement prioritaire de recherche (PEPR) santé des femmes et des couples, l'amélioration de l'offre de soins en permettant l'accès et la prise en charge adaptée des femmes souffrant d'endométriase à travers des filières territoriales spécifiques dans chaque région et, l'accroissement de la connaissance de l'endométriase que ce soit parmi les professionnels de santé, mais plus largement au sein de l'ensemble de notre société. L'installation de filières dédiées à l'endométriase constitue ainsi un levier majeur en organisant les parcours de diagnostic et de soins, qui s'appuient sur la structuration d'une offre graduée. Au-delà, leurs missions d'organisation de réunion de concertation pluridisciplinaire (RCP) de territoire et d'amélioration des

pratiques professionnelles, en diffusant les bonnes pratiques et en participant à la montée en compétences des professionnels, font des filières un acteur incontournable des territoires pour améliorer les diagnostics. De plus, la recherche et l'innovation qui constituent des piliers de la Stratégie permettront d'améliorer les connaissances sur l'endométriose et de développer des moyens innovants pour la diagnostiquer et la traiter. A ce titre, une mesure de la Stratégie est dédiée aux appels à projets destinés à développer l'intelligence artificielle pour améliorer la détection clinique, en lien avec le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, et dans le cadre du PEPR "Santé des femmes-Santé des couples" et de la Stratégie d'accélération Santé numérique. Enfin, entre 2012 et 2021, quatre projets de recherche clinique sur l'endométriose ont été sélectionnés dans le cadre des appels à projets du ministère de la santé et de la prévention pour un montant total de soutien d'1,2 M€. La recherche sur l'endométriose bénéficie du soutien des structures d'appui à la recherche qui doivent permettre d'accompagner les chercheurs vers la constitution et le financement de projets de recherche. Celles-ci sont financées à hauteur de 160 M€ par an. La société française Ziwig a ainsi été lauréate de la stratégie d'accélération « Santé numérique » (France 2030). L'Endotest, projet de test salivaire de diagnostic de l'endométriose, est fondé sur l'analyse des micro-ARN présents dans la salive et combine deux technologies : le séquençage à haut débit et l'intelligence artificielle. Les autorités de santé, notamment la Haute autorité de santé, sont actuellement mobilisées pour évaluer ce dispositif en vue de son éventuelle future intégration dans les prises en charge.